

LE VENEZUELA

UNE TRANSITION INCERTAINE



SÉNAT | SENATE
CANADA

Rapport du Comité sénatorial permanent
des affaires étrangères et du commerce international

MAI 2019



SÉNAT | SENATE
CANADA

Renseignements :

Par courriel : AEFA@sen.parl.gc.ca

Par la poste : Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international

Sénat, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A4

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.sencanada.ca

Le Sénat est présent sur Twitter : @SenatCA,
suivez le comité à l'aide du mot-clic #AEFA

This report is also available in English.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
MEMBRES DU COMITÉ.....	4
ORDRE DE RENVOI	5
INTRODUCTION.....	7
LA TRANSFORMATION DU VENEZUELA	7
UNE CRISE INSOUTENABLE	7
DEUX GOUVERNEMENTS RIVAUX.....	8
PRESSIONS RÉGIONALES	10
PERSPECTIVES D'AVENIR	12
REGARDS DES TÉMOINS SUR LA SITUATION DANS SON ENSEMBLE	14
CONCLUSION.....	15
LISTE DE TÉMOINS.....	16

MEMBRES DU COMITÉ

L'honorable A. Raynell Andreychuk, *présidente*

L'honorable Paul J. Massicotte, *vice-président*

Les honorables sénateurs

Salma Ataullahjan

Peter Boehm

Patricia Bovey

Jane Cordy

Mary Coyle

Dennis Dawson

Tony Dean

Stephen Greene

Leo Housakos

Thanh Hai Ngo

Raymonde Saint-Germain

Membres d'office du comité :

L'honorable sénateur Peter Harder, C.P. (ou Diane Bellemare)(ou Grant Mitchell);

L'honorable sénateur Larry Smith (ou Yonah Martin);

L'honorable sénateur Joseph Day (ou Terry Mercer);

L'honorable sénateur Yuen Pau Woo (ou Raymonde Saint-Germain)

Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement :

Pascal Tremblay et Billy Joe Siekierski, analystes

Direction des comités du Sénat :

Marie-Ève Belzile, greffière du comité

Jacqueline Sirois, adjointe administrative

Direction des communications du Sénat :

Stav Nitka, agent de communications, Comités

ORDRE DE RENVOI

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 27 janvier 2016 :

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Tkachuk,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, conformément à l'article 12-7(4) du Règlement, soit autorisé à examiner les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant aux relations étrangères et au commerce international en général;

Que le Comité fasse rapport au Sénat avant le 30 juin 2017.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat intérimaire

Charles Robert

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 21 juin 2017 :

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Patterson,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le mercredi 27 janvier 2016, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international concernant son étude sur les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant aux relations étrangères et au commerce international en général soit reportée du 30 juin 2017 au 30 juin 2018.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat intérimaire

Charles Robert

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 14 juin 2018 :

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Tkachuk,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le mercredi 21 juin 2017, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international concernant son étude sur les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant aux relations étrangères et au commerce international en général soit reportée du 30 juin 2018 au 30 juin 2019.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat intérimaire

Richard Denis

INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (le comité) a tenu deux réunions, les 21 et 27 février 2019, afin d'examiner l'évolution de la crise politique, économique et humanitaire au Venezuela. Ces réunions avaient pour but d'informer les membres du comité des faits importants survenus récemment dans le pays et la région, et de donner suite aux deux rapports sur le Venezuela déposés par le comité en [juin 2016](#) et en [juillet 2017](#). Parmi les témoins figuraient notamment de hauts fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada, l'ancien ambassadeur du Canada au Venezuela et des membres du milieu universitaire.

LA TRANSFORMATION DU VENEZUELA

Comme l'ont écrit les célèbres écrivains vénézuéliens Moisés Naím et Francisco Toro, le Venezuela des années 1970 était l'une des démocraties les plus anciennes et les plus solides de l'Amérique latine en raison de son système politique ouvert, de sa liberté de presse, de son filet de sécurité sociale plus robuste que celui de ses voisins et de son infrastructure, qui était la meilleure en Amérique du Sud. En 1970, il s'agissait également du pays le plus riche en Amérique latine, avec un PIB par habitant supérieur à celui de l'Espagne, de la Grèce et d'Israël, et seulement 13 % inférieur à celui du Royaume-Uni¹.

Bien que l'héritage laissé par le président populiste Hugo Chávez, qui a dirigé le pays de 1999 à 2013, fasse encore l'objet de vifs débats à l'intérieur et à l'extérieur du Venezuela, le comité a entendu que, malgré ses faiblesses, « l'expérience chaviste a [au moins] réussi à réduire la pauvreté et l'inégalité » jusqu'en 2012².

Depuis lors, sous la direction du successeur élu de Chávez, Nicolás Maduro, la situation du pays dégénère toutefois de façon catastrophique.

UNE CRISE INSOUTENABLE

Depuis 2015, l'économie du Venezuela a diminué de 50 %. L'hyperinflation s'élève actuellement à 2 millions de pour cent et devrait atteindre 10 millions de pour cent au cours de 2019. Plus de 3,3 millions de Vénézuéliens se sont enfuis du pays, principalement vers des pays voisins. Les personnes qui sont restées sont aux prises avec de graves pénuries de nourriture et de médicaments, et le taux de malnutrition ne cesse

¹ Moisés Naím et Francisco Toro, « [Venezuela's Suicide: Lessons From a Failed State](#) ». *Foreign Affairs*, novembre 2018.

² Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (AEFA), [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Gabriel Hetland, professeur adjoint d'études latino-américaines et caribéennes et de sociologie, Université de l'Albany).

d'augmenter. En outre, il y a une recrudescence de certaines maladies autrefois presque inexistantes comme la rougeole, la diphtérie et la tuberculose. Des rapports crédibles estiment que 90 % de la population du Venezuela se trouve maintenant sous le seuil de la pauvreté³. À la suite d'une autre série de manifestations tenues du 21 au 25 janvier 2019, Amnistie internationale a signalé 41 décès des suites de blessures par arme à feu et plus de 900 détentions arbitraires⁴. En mars 2019, deux pannes d'électricité ont touché une grande partie du pays pendant plusieurs jours, y compris la capitale, Caracas⁵. En réponse, le gouvernement contesté de Nicolás Maduro a annoncé un rationnement de l'électricité pendant 30 jours⁶.

Selon toutes les mesures disponibles, les conditions de vie des Vénézuéliens moyens se sont détériorées depuis que le comité a commencé, en 2016, à faire enquête sur la crise qui sévit au pays et à rendre compte de son évolution. Ces conditions de vie ont fait chuter l'appui dont bénéficiait le gouvernement.

La perspective d'une solution de rechange au régime de plus en plus autoritaire de Nicolás Maduro semblait peu probable lorsque le comité a amorcé ses travaux concernant le Venezuela. À l'heure actuelle, le soutien affaibli en Amérique latine envers le régime Maduro et la récente émergence d'un président intérimaire autoproclamé en vertu de la Constitution du Venezuela de 1999, Juan Guaidó, ont créé une dynamique instable et imprévisible dans le pays. Michael Camilleri, directeur du Programme de règle de droit Peter D. Bell à Dialogue interaméricain, a dit au comité que Guaidó représente l'obstacle le plus important pour Maduro depuis qu'il a succédé à Hugo Chávez en 2013, dans la mesure où il a uni l'opposition et rallié la communauté internationale à sa cause⁷. Cependant, à l'instar de nombreux autres témoins, M. Camilleri doute de la possibilité de résoudre rapidement la crise, en grande partie à cause du contrôle que Maduro exerce sur les forces armées et de l'appui que lui accordent certains pays comme Cuba, la Russie et la Chine. « Une transition démocratique fructueuse semble maintenant possible pour la première fois dans l'histoire récente. Toutefois, ce n'est absolument pas chose faite », a indiqué Camilleri au comité⁸.

DEUX GOUVERNEMENTS RIVAUX

Le 23 janvier 2019, Juan Guaidó, président de l'Assemblée nationale, s'est proclamé président intérimaire du pays en se fondant sur la Constitution de 1999 du Venezuela et

³ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 27 février 2019.

⁴ Amnistie Internationale, « [Venezuela. La pénurie alimentaire, le châtime et la peur constituent la formule de la répression exercée par les autorités sous le régime de Nicolás Maduro](#) », 20 février 2019.

⁵ Christopher Torchia, « [Venezuela's Maduro announces power rationing amid outages](#) », *The Associated Press*, 1^{er} avril 2019.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.* (Michael Camilleri, directeur, Programme de règle de droit Peter D. Bell, Dialogue interaméricain).

⁸ *Ibid.*

LE VENEZUELA: UNE TRANSITION INCERTAINE

s'est engagé à déclencher de nouvelles élections présidentielles. Cette déclaration a été faite quelques semaines à peine après l'assermentation de Nicolás Maduro pour un second mandat suivant les élections de mai 2018, que le gouvernement du Canada n'a jugées « ni libres, ni justes, ni légitimes⁹ ». Plus de 50 pays, y compris le Canada, ont reconnu la légitimité de Guaidó à titre de président intérimaire.

Michael Grant, sous-ministre adjoint pour les Amériques à Affaires mondiales Canada, a mentionné au comité que le gouvernement du Canada considère que les actions de Guaidó étaient tout à fait légitimes en vertu de la Constitution de 1999 du Venezuela, qui prévoit la désignation du chef de l'Assemblée nationale au poste de président intérimaire si le poste de président devient vacant, afin de pouvoir déclencher de nouvelles élections présidentielles¹⁰. M. Grant renvoyait à l'article 233 de la Constitution, qui dresse la liste des circonstances aux termes desquelles le président peut être jugé « incapable d'exercer ses fonctions de façon permanente¹¹ ». Parmi ces circonstances figure l'« abandon de son poste déclaré par l'Assemblée nationale¹² ».

Or, Sébastien Dubé, professeur au Département de science politique et de relations internationales de l'Université du Nord de Barranquilla, en Colombie, interprète différemment cet article de la Constitution vénézuélienne. « La seule possibilité constitutionnelle que le président de l'Assemblée nationale a de devenir président intérimaire, c'est en cas d'abandon du pouvoir entre l'élection présidentielle et l'assermentation. Dans les faits, ma lecture de la Constitution est que le président Guaidó de l'Assemblée nationale n'a pas le droit constitutionnel, dans ce cas, de se proclamer président », a signalé Dubé au comité¹³. Il a ajouté, cependant, que Maduro ne respecte pas la Constitution depuis un certain nombre d'années¹⁴. Guaidó a compliqué davantage la situation en invoquant deux autres articles pour renforcer la légitimité de sa déclaration en vertu de la Constitution, soit l'article 333, qui empêche d'annuler la validité de la Constitution, et l'article 350, qui confère au peuple le pouvoir de « rejeter tout régime, législation ou autorité contraire aux valeurs, principes et garanties démocratiques ou portant atteinte aux droits de la personne¹⁵ ».

Nonobstant la légitimité constitutionnelle de la déclaration de Guaidó, un sondage mené en novembre 2018 par la société de recherche sur l'opinion publique *Datanalisis*, que

⁹ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 27 février 2019 (Michael Grant, sous-ministre adjoint pour les Amériques, Affaires mondiales Canada).

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ [Constitution de 1999 de la République bolivarienne du Venezuela et ses modifications jusqu'en 2009](#).

¹² *Ibid.*

¹³ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 27 février 2019 (Sébastien Dubé, professeur, Département de science politique, Université du Nord de Barranquilla).

¹⁴ *Ibid.* (Sébastien Dubé, professeur, Département de science politique, Université du Nord de Barranquilla).

¹⁵ Irwin Cotler et Brandon Silver, « [Recognizing Juan Guaidó as Venezuela's Leader Isn't a Coup. It's an Embrace of Democracy](#) », *Foreign Policy*, 6 février 2019.

M. Rowswell, ambassadeur du Canada au Venezuela de 2014 à 2017, a décrite comme « la firme la plus crédible » du pays, a révélé que 63 % des Vénézuéliens souhaitent que Maduro soit écarté du pouvoir¹⁶. De plus, M. Rowswell et M. Camilleri ont indiqué que le régime de Maduro menace fréquemment de priver les citoyens de certains avantages comme leur logement et leurs rations alimentaires s'ils sont déloyaux envers le régime, ce qui rend difficile l'évaluation du véritable niveau d'appui dont ce dernier dispose¹⁷. Même si Maduro bénéficie désormais d'un soutien moins important vu « la mauvaise gestion du gouvernement et la dérive autoritaire de celui-ci », Gabriel Hetland, professeur adjoint d'études latino-américaines et caribéennes et de sociologie de l'Université à Albany, a dit au comité que Maduro continue néanmoins de jouir d'un soutien « non négligeable » dans les milieux ouvrier et défavorisé. Cette observation a été appuyée par Donald Kingsbury, chargé de cours au Département de sciences politiques de l'Université de Toronto. Il a mentionné au comité que :

Les divisions politiques entre l'opposition et les partisans chavistes du gouvernement au Venezuela continuent en général de se dresser sur les lignes de fracture raciales et de classe. Les riches et les blancs appuient l'opposition, plus ou moins. Les pauvres et les parties non blanches de la population sont plus susceptibles d'être chavistes.

Des pénuries en biens et services de base et des frustrations par rapport au gouvernement ont fait en sorte que des manifestations anti-Maduro sont organisées même dans les fiefs électoraux chavistes. Je m'empresse d'ajouter que dans l'ensemble, ces manifestations ne se sont pas traduites en un appui généralisé pour l'opposition ni pour la présidence autoproclamée de Juan Guaidó, ce qui compliquerait une situation déjà complexe.¹⁸

PRESSIONS RÉGIONALES

En août 2017, à Lima, au Pérou, le Canada s'est joint à 11 autres pays, notamment l'Argentine, le Brésil, le Chili et la Colombie, afin de créer le Groupe de Lima¹⁹. Le Groupe de Lima s'est prononcé à maintes reprises en faveur d'une transition démocratique pacifique au Venezuela, a coordonné les pressions sur le régime Maduro, a appuyé la proclamation de Guaidó comme président intérimaire, et a exhorté les forces armées

¹⁶ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Ben Rowswell, président et directeur de recherche, Conseil international du Canada).

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.* (Donald Kingsbury, chargé de cours, Université de Toronto).

¹⁹ Le Mexique s'est retiré du Groupe de Lima à la suite de l'élection de son nouveau président en 2018.

LE VENEZUELA: UNE TRANSITION INCERTAINE

vénézuéliennes à reconnaître son autorité²⁰. Le 25 février 2019, le Groupe s'est réuni à Bogota, en Colombie, avec Guaidó et le vice-président américain Mike Pence, même si les États-Unis ne sont pas membres du Groupe.

Selon M. Rowswell, le Groupe de Lima est essentiellement « un mécanisme de coordination entre ministères étrangers²¹ », alors que pour M. Grant, il représente une « évolution historique » et « la première fois de l'histoire que nous voyons un groupe des principaux pays d'une région s'unir très clairement pour intervenir contre un autre pays de la même région ». Il a ajouté que la décision de former le Groupe de Lima découle d'une certaine frustration quant au fait que le principal organisme multilatéral de l'hémisphère, l'Organisation des États américains (OEA), « n'a jamais pris de position claire²² ».

Parallèlement, le Groupe de contact international (GCI), composé de l'Union européenne et de plusieurs pays de l'Amérique latine (Mexique, Costa Rica, Uruguay et Équateur), s'est réuni une première fois le 7 février 2019 à Montevideo, en Uruguay, puis une deuxième fois le 28 mars 2019 à Quito, en Équateur, afin de faire pression sur Maduro pour qu'il accepte de tenir des élections libres et justes²³. Certains témoins ont signalé que le GCI a fait l'objet de critiques pour avoir fait preuve d'une trop grande ouverture et s'être montré trop conciliant à l'égard du régime de Maduro, mais M. Hetland a indiqué que cette interprétation est fondée sur le fait que l'approche du GCI et celle du Groupe de Lima diffèrent, ce dernier étant « plus agressif et plus militariste »²⁴.

Les membres du gouvernement des États-Unis ont déclaré à de nombreuses occasions que toutes les options sont envisagées au Venezuela. Ces déclarations ont été interprétées par certains témoins comme une menace d'intervention militaire dirigée par les États-Unis, mais le GCI, le gouvernement canadien et le Groupe de Lima ont tous rejeté catégoriquement cette option. Le Canada et d'autres membres du Groupe de Lima ont toutefois utilisé d'autres moyens pour intensifier leurs pressions sur le régime de Maduro. Le Canada a imposé des sanctions ciblées à 113 représentants et citoyens du Venezuela liés au régime de Maduro²⁵ jusqu'à maintenant et a décidé, en septembre 2018, de renvoyer la situation du Venezuela à la Cour pénale internationale en collaboration avec

²⁰ Les déclarations du gouvernement du Canada et du Groupe de Lima sont publiées [ici](#).

²¹ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Ben Rowswell, président et directeur de recherche, Conseil international du Canada).

²² AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 27 février 2019 (Michael Grant, sous-ministre adjoint pour les Amériques, Affaires mondiales Canada).

²³ [Déclaration conjointe](#), Groupe de contact international, 7 février 2019; [Déclaration conjointe](#), Groupe de contact international, 28 mars 2019.

²⁴ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Gabriel Hetland, professeur adjoint d'études latino-américaines et caribéennes et de sociologie, Université de l'Albany).

²⁵ Les sanctions canadiennes liées au Venezuela, consulté le 3 mai 2019

l'Argentine, le Chili, la Colombie, le Paraguay et le Pérou²⁶. Ce renvoi est fondé sur la possibilité que des crimes contre l'humanité ont été commis au Venezuela.

À mesure que le Canada, les États-Unis et le Groupe de Lima accentuent la pression sur le régime de Maduro, ce dernier peut compter sur ses alliés pour y faire contrepoids. M. Dubé a dit au comité qu'il est « convaincu » que le régime de Maduro a survécu aux sanctions qui lui ont été imposées grâce à l'appui de Cuba, de la Chine, de la Russie et de la Turquie²⁷. Le comité a entendu que ces quatre pays continuent d'appuyer le régime pour différentes raisons. M. Dubé a indiqué que l'appui de la Russie est essentiellement motivé par des considérations géopolitiques, mais que la Chine pourrait changer d'allégeance si Guaidó et l'opposition réussissaient à la convaincre qu'ils sont mieux placés que Maduro pour respecter les engagements financiers du Venezuela envers la Chine²⁸. Selon M. Rowswell, la position de Cuba est beaucoup plus rigide, dans la mesure où le gouvernement considère que sa survie est « directement liée » à celle du gouvernement de Maduro²⁹. M. Hetland a également rappelé au Comité qu'« une majorité de pays dans le monde considère toujours Maduro comme étant le président du Venezuela³⁰ ».

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le 23 février 2019, soit un mois exactement après s'être proclamé président intérimaire, Juan Guaidó et ses partisans ont tenté de forcer le blocus imposé à la frontière par le régime Maduro afin de permettre l'entrée de fournitures d'aide humanitaire prépositionnées en Colombie et au Brésil. Cette tentative s'est heurtée à une violente résistance, mais, selon ce que le comité a entendu, les actions du régime concordent avec sa crainte que l'aide humanitaire soit un cheval de Troie pour une intervention étrangère³¹.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement du Canada a versé 55 millions de dollars au Venezuela en aide humanitaire et en soutien au développement. Cependant, M. Grant a informé le comité qu'il est très difficile à l'heure actuelle de trouver des organismes vénézuéliens d'aide humanitaire avec qui le gouvernement du Canada peut travailler³².

²⁶ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 27 février 2019 (Michael Grant, sous-ministre adjoint pour les Amériques, Affaires mondiales Canada).

²⁷ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 27 février 2019 (Sébastien Dubé, professeur, Département de science politique et de relations internationales, Université du Nord de Barranquilla, Colombie).

²⁸ *Ibid.*

²⁹ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Ben Rowswell, président et directeur de recherche, Conseil international du Canada).

³⁰ *Ibid.* (Gabriel Hetland, professeur adjoint d'études latino-américaines et caribéennes et de sociologie, Université de l'Albany).

³¹ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Michael Camilleri, directeur, Programme de règle de droit Peter D. Bell, Dialogue interaméricain).

³² AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 27 février 2019 (Michael Grant, sous-ministre adjoint pour les Amériques, Affaires mondiales Canada).

LE VENEZUELA: UNE TRANSITION INCERTAINE

Plusieurs témoins ont déploré la politisation de la distribution de l'aide, mais cette politisation n'est pas entièrement imputable au régime de Maduro. M. Hetland a affirmé que les États-Unis, qui dirigent les efforts visant à faire entrer l'aide humanitaire au Venezuela, « ont déclaré publiquement que l'aide était un outil pour le changement politique, ce qui signifie que son objectif premier n'est pas d'aider les Vénézuéliens, qui en ont pourtant bien besoin, mais d'évincer Maduro³³ ».

Cependant, le 29 mars 2019, le président de la Croix-Rouge, Francesco Rocca, a affirmé à des journalistes à Caracas qu'à la suite de négociations avec des instances gouvernementales, l'organisation disposerait des « conditions légales et techniques » pour fournir une aide humanitaire au cours du prochain mois. L'objectif de l'organisation était de venir en aide à 650 000 personnes d'ici 20 jours³⁴.

Malgré la détérioration de la situation au Venezuela et bien que la communauté internationale resserre de plus en plus l'étau sur le régime Maduro, les forces armées lui sont majoritairement demeurées fidèles. D'après les témoins entendus par le comité, il est impensable d'espérer une transition démocratique pacifique sans qu'il y ait défection des forces armées au profit de l'Assemblée nationale. Différents facteurs expliquent la réticence des militaires à cet égard. Guaidó et l'Assemblée nationale ont adopté une loi d'amnistie, qui ne s'applique toutefois pas aux crimes contre l'humanité, et Guaidó a envoyé des messages publics et privés aux membres des forces armées pour les informer qu'ils ne seront pas victimes de représailles en cas de transition³⁵. Or, M. Dubé a expliqué que Guaidó ne peut garantir que les gouvernements vénézuéliens subséquents respecteront cet engagement³⁶. Dans le même ordre d'idées, M. Kingsbury a ajouté que de nombreux membres des forces militaires sont maintenant mêlés à la corruption liée aux exploitations minières illégales, au secteur pétrolier, aux marchandises de contrebande et même au trafic de stupéfiants, ce qui signifie que leur engagement envers le régime relève d'une question d'intérêt personnel³⁷. Finalement, M. Hetland a fait remarquer qu'Hugo Chávez a servi dans l'armée et que « sur le plan idéologique, pendant un certain nombre d'années, [les militaires] ont été entraînés à appuyer Hugo Chávez », ce qui constitue un autre facteur susceptible d'avoir contribué à leur loyauté indéfectible envers Maduro³⁸.

³³ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Gabriel Hetland, professeur adjoint d'études latino-américaines et caribéennes et de sociologie, Université de l'Albany).

³⁴ Steve Almasy, « [Red Cross to begin aid to Venezuela by mid-April](#) », *CNN*, le 29 mars 2019.

³⁵ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Michael Camilleri, directeur, Programme de règle de droit Peter D. Bell, Dialogue interaméricain).

³⁶ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 27 février 2019 (Sébastien Dubé, professeur, Département de science politique et de relations internationales, Université du Nord de Barranquilla, Colombie).

³⁷ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Donald Kingsbury, chargé de cours, Université de Toronto).

³⁸ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Gabriel Hetland, professeur adjoint d'études latino-américaines et caribéennes et de sociologie, Université de l'Albany).

REGARDS DES TÉMOINS SUR LA SITUATION DANS SON ENSEMBLE

D'une part, le comité a entendu à maintes reprises que le gouvernement du Canada et l'ensemble de la communauté internationale doivent respecter le droit du Venezuela de déterminer son propre avenir ou ce que M. Rowswell a qualifié de « souveraineté populaire³⁹ ». Tous les témoins se sont d'ailleurs résolument opposés à toute intervention militaire qui pourrait entraîner des pertes humaines énormes et potentiellement une guerre civile. D'autre part, le comité a entendu que la principale solution de rechange à une intervention, à savoir l'imposition de sanctions supplémentaires ou plus sévères, risque d'exacerber la crise humanitaire au Venezuela, qui est de plus en plus catastrophique, puisqu'elles réduiront davantage l'accès à la nourriture et aux médicaments, dont la quantité est déjà limitée. M. Hetland a même signalé que Francisco Rodríguez, un éminent économiste vénézuélien, a déclaré que les récentes sanctions du gouvernement des États-Unis sur le pétrole pourraient engendrer une « famine »⁴⁰.

En bref, les témoins estiment qu'il n'existe aucune solution évidente ou à court terme à la crise qui frappe le Venezuela, mais ont offert certaines recommandations sur lesquelles le comité pourra se pencher. Par exemple, M. Hetland a suggéré que le Canada joue un rôle constructif en amenant le Groupe de Lima et le GCI à collaborer⁴¹, alors que M. Camilleri a proposé que le Canada conseille au gouvernement américain de ne pas envenimer le conflit, ce qui serait contre-productif⁴².

Dans la perspective d'un éventuel Venezuela post-Maduro, le Fonds monétaire international estime que le pays aurait besoin d'une aide financière de 30 milliards de dollars⁴³. M. Rowswell a indiqué au comité que le processus de reconstruction exigerait « d'assez longues négociations »⁴⁴. M. Grant a ajouté que le gouvernement du Canada avait déjà amorcé ces conversations. « Le Canada a déjà engagé le dialogue avec la Banque interaméricaine de développement, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale

³⁹ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Ben Rowswell, président et directeur de recherche, Conseil international du Canada).

⁴⁰ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Gabriel Hetland, professeur adjoint d'études latino-américaines et caribéennes et de sociologie, Université de l'Albany).

⁴¹ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Gabriel Hetland, professeur adjoint d'études latino-américaines et caribéennes et de sociologie, Université de l'Albany).

⁴² AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Michael Camilleri, directeur, Programme de règle de droit Peter D. Bell, Dialogue interaméricain).

⁴³ John Paul Rathbone et Shawn Donnan, « [IMF crunches the numbers for possible Venezuela rescue](#) », *Financial Times*, 16 octobre 2017.

⁴⁴ AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 21 février 2019 (Ben Rowswell, président et directeur de recherche, Conseil international du Canada).

afin d'élaborer des plans pour cela, et nous devons être prêts à montrer notre engagement à l'égard de la reconstruction du Venezuela de façon matérielle », a-t-il dit au comité⁴⁵.

CONCLUSION

Bien que des acteurs externes comme le Canada continueront de jouer un rôle dans la réponse à la crise au Venezuela, le comité est d'avis qu'une solution politique durable, pacifique et légitime à cette crise doit être dictée par les Vénézuéliens eux-mêmes. Parallèlement, le comité estime que le Canada doit maintenir son aide humanitaire – tant aux Vénézuéliens dans le besoin qu'aux États de la région touchés par la crise des réfugiés –, et qu'il doit se tenir prêt à soutenir la reconstruction du pays à long terme. Il est impossible de savoir exactement à quel moment un gouvernement démocratique sera mis en place au Venezuela, ou du moins quand une telle transition s'opérera. Quoi qu'il en soit, puisque c'est ce que le Canada et ses partenaires ont réclamé haut et fort, le comité est convaincu que le Canada doit être prêt à investir dans les efforts ardues de reconstruction et de réconciliation que cela suppose.

Le Venezuela a besoin de l'implication et de la considération continues du gouvernement canadien pour répondre aux besoins humanitaires de sa population et l'aider dans son processus de transition démocratique. Le Canada a de nombreuses raisons impérieuses de jouer un tel rôle, y compris le fait que l'aggravation de la crise au Venezuela et l'exode de ses citoyens soulève des préoccupations en matière de sécurité dans la région et évoque le spectre de l'instabilité dans notre hémisphère.

⁴⁵AEFA, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion, 27 février 2019 (Michael Grant, sous-ministre adjoint pour les Amériques, Affaires mondiales Canada).

LISTE DE TÉMOINS

21 février 2019

Michael Camilleri, directeur, Programme de règle de droit Peter D. Bell, Dialogue interaméricain

Gabriel Hetland, professeur adjoint d'études latino-américaines et caribéennes et de sociologie, Université de l'Albany

Donald Kingsbury, chargé de cours, Département des sciences politiques, Université de Toronto

Ben Rowswell, président et directeur de recherche, Conseil international du Canada

27 février 2019

Sébastien Dubé, professeur, Département de science politique et de relations internationales, Université du Nord de Barranquilla, Colombie

Patricia Atkinson, chef, Groupe de travail sur le Venezuela, Relations avec l'Amérique du Sud, Affaires mondiales Canada

Michael Grant, sous-ministre adjoint pour les Amériques, Affaires mondiales Canada

Cheryl Urban, directrice générale, Amérique du Sud et Affaires interaméricaines, Affaires mondiales Canada



SÉNAT | SENATE
CANADA

Imprimé par le service des impressions du Sénat /
Printed by Senate Printing Service

sencanada.ca

